

TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME

ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Formation à temps
partiel de soir

Acquisition de
connaissances et
de compétences

Application adéquate
des interventions
auprès des personnes
TSA



Perfectionnement – JNC.1H
Groupe 191

CAHIER D'INFORMATION



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Direction de la formation continue
et des services aux entreprises

NOUS JOINDRE

475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
Local A-1940 (accès par la porte 4 ou 5)

Accueilcfc@cmontmorency.qc.ca
fcontinue.qc.ca
450 975-6222

TABLE DES MATIÈRES

Point d'information.....	3
Grille programme	4
Conditions d'admission	6
Processus d'admission.....	7
Documents d'admission.....	8
Où s'adresser pour obtenir ces documents	10
Foires aux questions.....	11

POINT D'INFORMATION

Mode d'enseignement hybride

Cette formation sera offerte en mode hybride. Vous devez donc avoir accès à un ordinateur personnel muni d'une caméra, d'un micro et d'une connexion internet haute vitesse. Le nombre d'heures de formation offertes à distance variera selon le cours et l'approche pédagogique de l'enseignant(e).

Le mode d'enseignement hybride est une formule qui offre pour chaque cours du programme des séances de cours en présentiel ou à distance en mode synchrone. Votre présence est requise à chaque séance selon l'horaire établi par le Collège. Notez qu'il est impossible de suivre le programme entièrement à distance.

Le Collège Montmorency utilise l'environnement Windows, et la suite Microsoft 365 vous est offerte gratuitement le temps de votre formation. Cependant, pour une utilisation optimale de ces outils, il est préférable d'avoir un ordinateur qui fonctionne sous ce même environnement. Les ordinateurs de type Chromebook et Apple ainsi que les tablettes et les cellulaires ne vous permettront pas d'utiliser adéquatement toutes les fonctionnalités de la suite Microsoft 365.

Description des cours du programme

Pour consulter la description des cours du programme *Trouble du spectre de l'autisme*, veuillez accéder au site du Collège en cliquant sur le lien suivant : <https://www.cmontmorency.qc.ca/formation-continue-services-aux-entreprises/programmes-et-cours/domaines-detudes/sante-et-services-sociaux/trouble-dans-le-spectre-de-lautisme/grille-de-cours/>

GRILLE PROGRAMME

Trouble du spectre de l'autisme – Perfectionnement Groupe 191 Temps partiel – Soir

¹Début de la formation : 21 août 2023

*Fin de la formation : 20 décembre 2024

Durée de la formation : 330 heures – 3 blocs

Horaire : Lundi et mercredi – 18h30 à 21h30

BLOC 1

21 août 2023 au 15 décembre 2023

Automne
2023

(17 semaines)

No. du cours	Titre du cours	Pondération	Heures
351-H12-VL	La structure interne de la pensée TSA	2-2-2 =	60 h
351-H13-VL	Les troubles du spectre de l'autisme	2-1-3 =	45 h
		TOTAL	= 105 h

CONGÉS FÉRIÉS : 4 septembre 2023, 9 octobre 2023.

Horaire : Lundi et mercredi – 18h30 à 21h30

BLOC 2

22 janvier 2024 au 31 mai 2024

Hiver 2024

(20 semaines)

No. du cours	Titre du cours	Préalables	Pondération	Heures
351-H22-VL	Approches, interventions, programmes auprès des TSA		2-1-3 =	45 h
351-H33-VL	Soutien à la personne ayant un TSA et à sa famille		2-2-2 =	60 h
		TOTAL	=	105 h

CONGÉS FÉRIÉS : 29 mars 2023, 1^{er} avril 2023, 20 mai 2023.

Céline-Sauvé – CP – 23 février 2023

¹ Ce calendrier peut être modifié.

Horaire : À déterminer – 18h30 à 21h30

BLOC 3

19 août 2024 au 20 décembre 2024

Automne 2024

(17 semaines)

No. du cours	Titre du cours	Préalables	Pondération		Heures
351-H34-VL	Projet intégré d'intervention et application d'outils cliniques	PA			
		351-H12-VL			
		351-H13-VL	1-7-1	=	120 h
		351-H22-VL			
		351-H33-VL			
			TOTAL	=	120 h

CONGÉS FÉRIÉS : 2 septembre 2024, 14 octobre 2024.

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales d'admission

- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP)
OU
- détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une formation jugée suffisante par le Collège ET :
 - Pendant au moins deux sessions consécutives :
 - avoir interrompu ses études à temps plein, **ou**
 - avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein, **ou**
 - avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session

Conditions spécifiques d'admission

- Détenir l'un des diplômes suivants :
 - Diplôme ou attestation d'études collégiales en Techniques d'éducation spécialisée, Technique de travail social, Soins infirmiers, Interventions en délinquance.
 - Certificat ou baccalauréat universitaire en psychologie, psychoéducation, travail social ou criminologie;
 - Les personnes n'ayant pas les diplômes requis, mais possédant des diplômes connexes ou des expériences adéquates pourront présenter une demande d'admission.
- Avoir accès à un milieu de pratique dans le domaine du TSA afin de pouvoir effectuer les travaux exigés dans le programme ainsi que pour le projet intégré d'intervention. ***L'étudiant a la responsabilité de trouver son milieu.***

Frais de formation

- Ouverture de dossier : 30 \$ *
- Évaluation comparative du SRAM : 50 \$ (si vous avez une formation scolaire hors Québec et vous n'avez pas l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec)
- Frais afférents par cours : 44,66 \$ / (5 cours x 44,66 \$ = 223,30 \$) **
- Total des frais de programme* (excluant le matériel) : 223,30 \$ (non remboursable)
- Matériel et volumes (approximativement)** : 200 \$

*non remboursable

** Les prix sont sujets à changement sans préavis.

PROCESSUS D'ADMISSION

Étape							
1	<p>Séance d'information</p>						
2	<p>Dépôt du dossier de candidature</p> <p>Vous devez déposer votre d'admission en ligne par l'entremise du Service régional d'admission du Montréal Métropolitain (SRAM) pendant la période de demande d'admission prévue.</p> <table border="1"> <tr> <td>Période de dépôt de votre demande d'admission au SRAM</td> <td> 1^{er} mai au 9 août 2023* <i>*Les candidatures seront traitées au fur et à mesure que les demandes se complètent.</i> </td> </tr> </table> <p>Comment déposer son dossier de candidature?</p> <p>1. Dirigez-vous sur la page Web du SRAM en cliquant ici : https://admission.sram.qc.ca/formation-continue/directives?college=MO&prog=JNC1H&session=20233</p> <table border="1"> <tr> <td> FORMATION CONTINUE Informations sur le programme </td> <td> Par courriel : tsa@cmontmorency.qc.ca </td> </tr> <tr> <td> SRAM Informations pour procéder à une demande d'admission ou obtenir de l'information sur votre dossier d'admission </td> <td> Par courriel : service-admission@sram.qc.ca Par téléphone : 514 271-2454 Instructions pour soumettre une demande d'admission: https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-admission/procedure-admission/formation-continue </td> </tr> </table>	Période de dépôt de votre demande d'admission au SRAM	1^{er} mai au 9 août 2023* <i>*Les candidatures seront traitées au fur et à mesure que les demandes se complètent.</i>	FORMATION CONTINUE Informations sur le programme	Par courriel : tsa@cmontmorency.qc.ca	SRAM Informations pour procéder à une demande d'admission ou obtenir de l'information sur votre dossier d'admission	Par courriel : service-admission@sram.qc.ca Par téléphone : 514 271-2454 Instructions pour soumettre une demande d'admission: https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-admission/procedure-admission/formation-continue
	Période de dépôt de votre demande d'admission au SRAM	1^{er} mai au 9 août 2023* <i>*Les candidatures seront traitées au fur et à mesure que les demandes se complètent.</i>					
	FORMATION CONTINUE Informations sur le programme	Par courriel : tsa@cmontmorency.qc.ca					
SRAM Informations pour procéder à une demande d'admission ou obtenir de l'information sur votre dossier d'admission	Par courriel : service-admission@sram.qc.ca Par téléphone : 514 271-2454 Instructions pour soumettre une demande d'admission: https://www.sram.qc.ca/fr/tout-sur-la-demande-admission/procedure-admission/formation-continue						
3	<p>Rencontre individuelle</p> <p>Vous serez convoqué à une rencontre individuelle par vidéoconférence d'une durée de 15 minutes.</p> <p style="text-align: center;">À partir du 5 juin 2023</p>						
4	<p>Décision d'admission</p> <p style="text-align: center;">Une semaine après la rencontre individuelle</p>						

DOCUMENTS D'ADMISSION

Documents à fournir

Une lettre de motivation (expliquant votre intérêt pour le programme d'études).

Un curriculum vitae (C.V.)

Documents scolaires

Si formation scolaire au Québec :

Votre code permanent (le SRAM accède à votre relevé secondaire et du collégial)

Dernier relevé de notes de l'université, s'il y a lieu.

Si formation scolaire hors Québec :

Diplômes d'études de votre pays d'origine **dans votre langue d'origine**

Diplômes d'études de votre pays d'origine **traduits en français (par un traducteur agréé)**

Relevés de notes de votre pays d'origine **dans votre langue d'origine**

Relevés de notes de votre pays d'origine **traduits en français (par un traducteur agréé)**

Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec, s'il y a lieu.

Documents – Statut légal au Canada

	Statut	Documents à fournir
<input type="checkbox"/>	Citoyen canadien né au Canada	Aucun document à fournir

OU

<input type="checkbox"/>	Résident permanent ou citoyen canadien né à l'extérieur du Canada	Carte de résident permanent (recto verso) ou certificat de citoyenneté canadienne (recto verso)
--------------------------	---	---

Documents - Statut de résident au Québec

	Statut	Documents à fournir
<input type="checkbox"/>	Né ou adopté au Québec	Aucun document à fournir

OU

<input type="checkbox"/>	Résident permanent	Le certificat de sélection du Québec (CSQ)
--------------------------	--------------------	--

OU

<input type="checkbox"/>	Citoyen canadien né à l'extérieur du Canada	Carte d'assurance maladie
--------------------------	---	---------------------------

OÙ S'ADRESSER POUR TROUVER CES DOCUMENTS

Service Québec

Services Québec (Emploi Québec) Référez-vous à votre centre local d'emploi (CLE) de votre région Centre de communication avec la clientèle Tél.: 514 873-4000
Sans frais: 1 877 767-8773 www.emploi-quebec.gouv.qc.ca

Certificat de sélection du Québec

Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration
Direction de l'enregistrement et de l'évaluation comparative 285, rue Notre-Dame Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1T8 Tél.: 514 864-9191 Sans frais: 1 877 864-9191 www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Attestation d'études obtenue au Québec

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière Québec (Québec) G1R 5A5
Tél.: 418 643-7095 Sans frais: 1 800 747-6626
www.education.gouv.qc.ca

Équivalence de niveau secondaire

Commission scolaire de Laval
Guichet-conseil 2100, rue Cunard, bureau C12 Laval (Québec) H7S 2G5 Tél.: 450 662-5784 www.cslaval.qc.ca

Évaluation comparative des études effectuées hors Québec

Ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration
Direction de l'enregistrement et de l'évaluation comparative 285, rue Notre-Dame Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1T8 Tél.: 514 864-9191 Sans frais: 1 877 264-6164 www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

FOIRE AUX QUESTIONS

- **Q : Si je suis un parent et que j'ai un enfant autiste, est-ce la bonne formation pour moi afin d'en apprendre plus sur les différentes facettes de l'autisme de mon enfant ?**

R : Cette formation est un programme de perfectionnement, qui s'adresse aux personnes qui ont déjà une formation (DEC ou AEC : Éducation spécialisée, Éducation à l'enfance, DEC en travail social...), qui travaillent dans ce milieu et qui souhaitent enrichir leurs connaissances et développer leurs compétences.

Si vous êtes un parent et que vous répondez aux critères d'admission, vous êtes le bienvenu!

Si vous ne répondez pas aux critères d'admission, voici quelques ressources pour vous :

- Fédération québécoise de l'autisme
- Parent j'écoute
- Spectre de l'autisme.com

- **Q : Si je ne travaille pas présentement dans le domaine du TSA, puis-je tout de même suivre la formation ?**

R : Oui, par contre vous devrez absolument avoir accès à un milieu de pratique afin de pouvoir effectuer les différents travaux exigés dans les cours et aussi pour effectuer le projet intégré d'intervention.

L'étudiant a la responsabilité de trouver son milieu de pratique.

- **Q : Est-ce qu'il y aura des cours durant l'été ?**

R : Non, en automne et en hiver seulement.

- **Q : Est-ce que cette formation se donne à temps plein ?**

R : Non, c'est une formation qui se donne à temps partiel, de soir. Il y a 3 blocs soit : 2 cours à l'automne 2023, 2 cours à l'hiver 2024 et le projet intégré à l'automne 2025.

- **Q : Quelle est la durée de cette formation, le nombre d'heures total?**

R : 330 heures

- **Q : Quel diplôme vais-je obtenir lorsque j'aurai réussi tous les cours ?**

R : Une Attestation d'études collégiales (AEC) – Perfectionnement - Troubles du spectre de l'autisme